



Marseille, le 24 Avril 2020

Objet : Déclaration de la CGT relative aux réunions CTR prévues au mois d'avril 2020

Dans la dernière semaine du mois d'avril sont convoqués les différentes réunions des Comités Techniques Régionaux de la CARSAT Sud-Est.

Notre organisation syndicale a pris la décision de ne participer à aucune d'entre elles.

En effet, ces réunions à distance et avec un ordre du jour réduit ne permettent pas de mener des débats de qualité et par ailleurs tous les mandatés ne sont pas équipés des outils nécessaires.

Mais plus généralement, nous nous interrogeons sur les actions de la CARSAT Sud-Est dans cette période de crise sanitaire.

Cette crise aurait dû faire la démonstration de l'absolue nécessité de la prévention en matière de santé au travail et de la place importante de la CARSAT dans ce domaine.

Malheureusement, c'est seulement le 21 avril qu'une communication de la CARSAT Sud-Est a été rendue publique sur ce sujet.

C'est une occasion manquée pour la CARSAT. C'était le moment de faire la preuve de l'importance et de la qualité de son intervention dans ce domaine.

La communication du 21 avril insiste sur son rôle de conseil aux entreprises et de délivrance d'aides financières et se contente en matière de préconisations de mettre à disposition les informations notamment gouvernementales...

C'est très insuffisant et ne peut répondre aux besoins des travailleurs mis en danger dans les entreprises de notre région.

La politique gouvernementale a été largement dénoncée par notre organisation : refus d'arrêter un certain nombre d'activités non essentielles (industrielles notamment ou dans le BTP), absence d'obligation de protection individuelle des travailleurs (masques, gants, gels...), mesures antisociales (retrait de jours de congés, dérogation sur le temps de travail...).

Le secteur de la santé, de l'action sociale et des EHPAD a été emblématique des carences en matière de prévention. Nous dénonçons notamment en CTR depuis longtemps et sans succès, les conditions de travail dans ces secteurs sans être entendus.

Que de difficultés pour faire admettre la nécessité d'une disposition générale imposant un ratio soignants/soignés dans les EHPAD !

Cette crise aura révélé que les intérêts économiques et l'emploi priment toujours sur la santé des travailleurs. Les personnels soignants ainsi qu'un certain nombre de professions peu reconnues jusque-là ont été véritablement sacrifiés.

Et la CARSAT n'a pas été au rendez-vous.

Il nous faudra à la sortie de la crise faire le point sur les conséquences de celle-ci en matière de santé au travail mais aussi sur les manques, les insuffisances des institutions. Il ne sera plus possible de continuer à raisonner la prévention des risques professionnels à la CARSAT en simple gestionnaire qui confronté à une diminution des moyens veille à « l'optimisation de l'organisation », à « la rationalisation des coûts » et au « pilotage des indicateurs de performance ».

Il faudra changer de logiciel et mettre en œuvre des politiques de prévention répondant véritablement aux besoins des travailleurs et en prise avec les réalités du travail.

Nous refusons, dans cette période critique, d'entendre encore et toujours les mêmes discours. Nous ne voulons pas cautionner, sous couvert d'unité nationale les carences de notre système de prévention.

Nous vous informons donc que nous ne participerons pas aux réunions des CTR en visioconférence à venir.